Blindage, boisage de tranchées

BLIN-BOISAGE

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).
Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Connaître les bases de la prévention (analyse des risques et dangers, avant et pendant l'activité menée)
Mettre les EPI (casque, gants, protections respiratoires, vêtements, chaussures de sécurité)
Préparer le matériel
Maîtriser les procédures d'utilisation (zone de travail, distance de sécurité, météo, objets dangereux)
Connaître les techniques de base et règles de sécurité
Repérer les problèmes
Respecter l'ergonomie
Maîtriser les procédures internes en cas d'accident ou d'incident

Les + métier

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Public Visé

Toute personne susceptible d'intervenir dans une tranchée

A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Pré Requis

AIPR
Habilitation électrique HF BF
Comprendre et lire le français
Notions de calculs

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les notions élémentaires du balisage
Savoir mettre et contrôler ses EPI
Prévenir les risques d'enfouissement
Reconnaître la nature des sols
Maîtriser la mise en place d'un blindage
Connaître la réglementation
Savoir prévenir les secours

Parcours pédagogique

THEORIE (Matin) :
Mécanismes de l'accident
• Savoir les reconnaître
• Les différentes natures des sols
• Les dangers et les risques associés
Les EPI
• Casque, gants, protection respiratoire, vêtement, chaussures de sécurité
Le blindage
- Définition et utilité
- Exigence selon le code du travail et les contraintes du site
- Les différents types de blindage :
• Le blindage modulable
• Le blindage en boisage
• Le blindage par cadre
• Le blindage par caisson métallique
• Le blindage par battage de palplanches
• Machine à blinder
Le talutage
• Maîtriser les risques
• Procédure sur la zone de travail
• Zone de travail, distance de sécurité, météo

PRATIQUE (Après-midi) :
Sur une zone sécurisée et dédiée à la formation, mise en situation sur ouvrages sécurisés :
• Préparation de l'intervention : sécurisation de la zone de travail, équipements des opérateurs
• Les techniques de base
• L'ergonomie, lors de sa manipulation
• Procédure en cas d'accident
• Débriefing et échanges
70% DE PRATIQUE

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :
• apports didactiques
• études de cas
• mises en situation
• nombreux échanges
Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Moyens pédagogiques

• Module PowerPoint
• Revue de presse accessible via un DRIVE à disposition
• Procédures internes du client
• Matériel de balisage
• Mémo individuel
• Attestation individuelle

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en blindage

Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis des stagiaires par le formateur lors des différents exercices en contrôle continu
Cas pratique
QCM en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Si vous êtes susceptible de rencontrer des difficultés dans le suivi de votre formation, nous nous engageons à étudier les adaptations possibles. Pour cela, notre Référent handicap, Alexandra BELLEAU, se tient à votre disposition : Alexandra Belleau - abelleau@mayday-formation.com - +33 (0)5 32 26 33 37

Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour

De 4 à 8 Personnes

Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650918
Mail : contact@gesfor.fr